



Envoyé en préfecture le 09/09/2016

Reçu en préfecture le 09/09/2016

Affiché le 08/09/16 SLO

ID : 074-217400365-20160902-DEL020516-DE

Mairie de BLUFFY (74290)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 29/08/2016	L'an deux mille seize, le deux septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de BLUFFY s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Kamel LAGGOUNE, Maire.
Date d'affichage : 29/08/2016	PRESENTS : Kamel LAGGOUNE, Xavier WARGNIER, Olivier TRIMBUR, Michelle MORTON, Florent FANTACI, Olivier WEILAND, Claude GUILLERMIN, Claude PASINI.
Nombre de Conseillers : - En exercice : 11 - Présents : 08 - Votants : 11	POUVOIRS : Gaëlle BASSO à Kamel LAGGOUNE, Caroline GACHET à Xavier WARGNIER, Didier VELASQUEZ à Michelle MORTON. Secrétaire de séance : Olivier TRIMBUR.

Délibération n° 02/05/16 :

AVIS sur le projet arrêté de PLU de la Commune de Menthon-Saint-Bernard

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.123-1, L.123-9 et L.123-18,

VU le projet de PLU de la Commune de Menthon-Saint-Bernard arrêté par délibération du 23 mai 2016,

Considérant que, conformément à l'article L.123-9 du Code de l'Urbanisme, le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Menthon-Saint-Bernard a été transmis à la Commune de Bluffy et reçu le 6 juin 2016, et que celle-ci dispose d'un délai de trois mois pour donner son avis,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide d'émettre un AVIS FAVORABLE** au projet de PLU de la Commune de Menthon-Saint-Bernard tel qu'il a été arrêté par délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2016, **sous réserve de la prise en compte des observations qui suivent :**

- Le projet de PLU de la Commune de Menthon-Saint-Bernard prévoit peu de logements aidés. Le PLH de la Communauté de Communes de la Tournette ne prévoit que 7 logements sociaux sur la période 2015-2020, et sur les 20 prochaines années, il est prévu 250 nouveaux logements. La prévision d'un nombre plus important de logements aidés serait souhaitable afin de permettre un rajeunissement de la population, une main d'œuvre locale et une augmentation des effectifs scolaires qui stagnent depuis de nombreuses années. Parallèlement, si des efforts pour accueillir une population plus jeune ne sont pas menées, le vieillissement de la population va se poursuivre et la part des résidents secondaires, actuellement de 26 % et supérieure à la moyenne départementale, augmentera.
- Le projet de PLU indique que la ferme de Charbonnières exploite 140 ha dont 40 ha sur la Commune de Menthon-Saint-Bernard mais quelle surface est exploitée sur la Commune de Bluffy ?

.../...

- La même interrogation concernant la seconde exploitation agricole qui est un élevage ovin : combien d'hectares sont exploités sur la Commune de Bluffy ?
- La Commune de Bluffy s'interroge sur la présence de deux installations non signalées sur le document graphique, situées en zone Aef (secteurs reconnus à enjeu fort pour l'activité agricole au sens du SCOT du bassin annécien).

Il s'agit :

- d'un dépôt de matériaux d'une entreprise de maçonnerie et travaux publics, situé route du Col de Bluffy, en limite de la Commune de Bluffy, en face d'un secteur d'habitations et de la zone artisanale,
- et d'un chenil situé route de Barbanchon, en limite avec les Communes d'Alex et de Bluffy, qui s'accompagne d'un dépôt de véhicules et autres matériaux. Concernant le chenil, la Commune de Bluffy s'interroge sur la présence d'une telle installation d'une part en zone agricole, et d'autre part, proche d'habitations compte-tenu des nuisances sonores occasionnées par la présence d'un nombre important de chiens et pour lesquelles des plaintes d'habitants de Bluffy ont été reçues en Mairie.

La question des conditions sanitaires de cette installation se pose également.

- La Commune de Bluffy constate une augmentation de la circulation routière sur la RD269 qui traverse la Commune de Bluffy. En effet, les automobilistes, pour éviter les encombrements du bord du lac d'Annecy, sont de plus en plus nombreux à traverser la Commune de Bluffy en empruntant la Route du Col (RD269) depuis Menthon-St-Bernard. Une réflexion doit être menée pour désengorger cette voie.
- Le projet de PLU de la Commune de Menthon-St-Bernard prend-il bien en compte le ruissellement des eaux pluviales et les risques de crues provenant du bassin amont, à savoir la Commune de Bluffy ?

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Kamel LAGGOUNE

